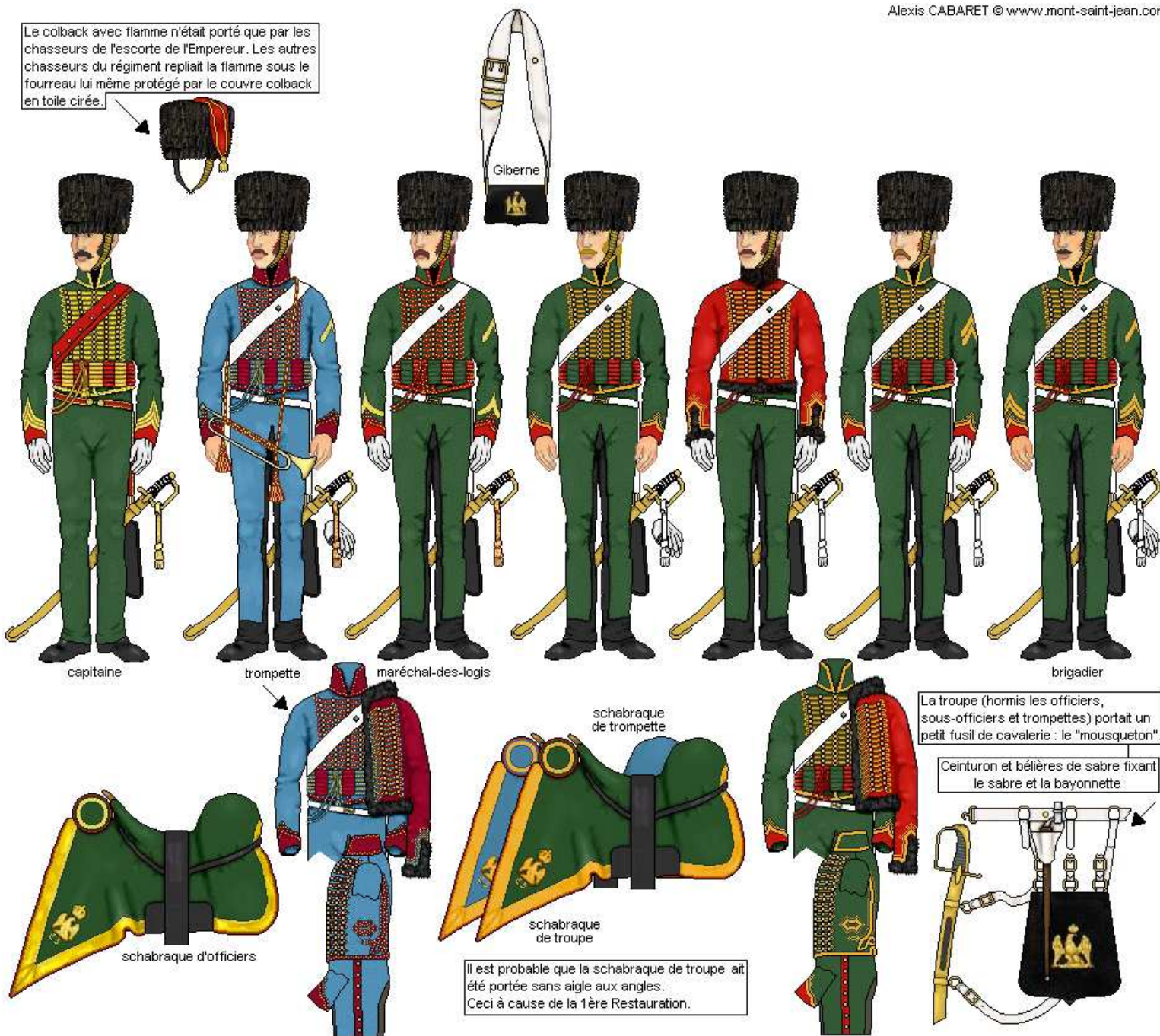


LES CHASSEURS A CHEVAL : DEUX SIECLES D'HISTOIRE

Alexis CABARET © www.mont-saint-jean.com

Le colback avec flamme n'était porté que par les chasseurs de l'escorte de l'Empereur. Les autres chasseurs du régiment repliait la flamme sous le fourreau lui-même protégé par le couvre colback en toile cirée.



1^{ère} époque, derniers venus dans la Cavalerie de la monarchie.

" On peut dire, sans faire de tort aux autres troupes, que l'esprit des Chasseurs à cheval, dont les régiments se multiplièrent jusqu'au nombre de 30, a dominé toute la glorieuse période de notre histoire militaire de 1793 à 1812." Général ANDOLENKO.

Les origines des Chasseurs à cheval remontent à la création des Corps de partisans recrutés en premier par un simple domestique d'origine lorraine, Johann-Christian FISCHER, pendant la guerre de Sept Ans, pour lutter contre les Croates et Pandours de Marie-Thérèse sous les murs de Prague. Les Hussards autrichiens réussirent à plusieurs reprises à enlever les chevaux d'officiers français aux domestiques qui les conduisaient à l'abreuvoir ou aux pâturages. Pour y répondre, FISCHER rassembla les plus adroits et les plus décidés d'entre eux avec lesquels non seulement il mit fin à toutes ces entreprises, mais créa chez l'ennemi un climat d'insécurité, en allant "CHASSER" au galop sous son nez. Sa bravoure, son initiative intelligente attirèrent sur lui l'attention de ses chefs et il fut autorisé à constituer des détachements légers et rapides destinés à aller fourrager devant l'ennemi.

C'est ainsi qu'est né le premier corps de chasseurs, les "Chasseurs de FISCHER". Celui-ci reçut en 1743 un brevet de capitaine et sa troupe fut reconnue par l'ordonnance du 1er novembre 1743 "Compagnie franche des Chasseurs" à l'effectif de 60 hommes (15 à cheval et 45 à pied). Les services des Corps de partisans furent si éminents que le

Corps mixte de cavaliers, de fantassins et des chasseurs de FISCHER prit place dans l'armée. Composé primitivement de 500 hommes, il passa à 600 dont 400 à pied et 200 à cheval.

Ces Chasseurs furent vêtus de vert et choisirent pour emblème le cor. Ils étaient utilisés dans des actions de reconnaissance et de protection et pour des coups de main sur les centres de ravitaillement et les voies de communication de l'ennemi. La "Compagnie franche de Chasseurs" s'étoffait au point de devenir une troupe de 2 000 hommes pendant la guerre de Sept Ans. FISCHER devint lieutenant-colonel, puis Brigadier.

Le Ministre D'ARGENSON, s'inspirant du Corps mixte des Chasseurs de FISCHER autorisa la création de troupes mixtes :

Les Arquebusiers de Grassin (1744), les Fusiliers de la Morlière (1745), les Volontaires de Gantès, les Volontaires Bretons et les Volontaires du Dauphiné (1746), les Volontaires du Hainaut (1747), les Volontaires Royaux (futur 1^{er} Chasseurs des Alpes).

Supprimés en 1749, ces Corps donnèrent naissance aux Volontaires des Flandres (futur 2^{ème} Chasseurs des Pyrénées). Les Volontaires du Hainaut (futur 3^{ème} Chasseurs) deviennent, le 1^{er} mars 1763, la Légion du Hainaut, devenue en 1768 Légion Lorraine. Ayant participé à la conquête du Hanovre et au combat de Harbourg, ces Volontaires du Hainaut s'emparèrent de vingt canons et firent 900 prisonniers.

Les Volontaires Etrangers de Clermont-Prince (futur 4^{ème} Chasseurs) sont levés en 1758. Le nouveau Corps est dédoublé en 1761 pour former le régiment des Volontaires de Saint-Victor. Réunis de nouveau, ces deux Corps constituent le 21 décembre 1762 la Légion de Clermont-Prince qui est baptisée Légion de Condé en 1766.

En 1761, le Corps des Chasseurs de FISCHER donna naissance aux Dragons-Chasseurs de Conflans, transformé en 1763 en Légion de Conflans qui passa ensuite dans la subdivision d'arme des Hussards. Le Corps des Volontaires Etrangers de Wurmsler levé en 1762 avec quelques éléments originaires des frontières de la Slavonie puis autrichiens, ayant combattu les français en Alsace durant la guerre de sept Ans, il est appelé en 1763 "Volontaires de Soubise". Il passe ensuite "6^{ème} Légion de Soubise" en 1768, et deviendra l'ancêtre du 5^{ème} Chasseurs.

En 1769 est créée une septième Légion, la Légion Corse, qui deviendra Légion du Dauphiné en 1775 (futur 6^{ème} Chasseurs). Cette remontée aux origines explique les hésitations dans la mise sur pied de Chasseurs à cheval. C'est au comte de Saint-Germain, ministre de Louis XVI, que l'on doit l'apparition des Chasseurs à cheval sur les contrôles de l'armée royale. Ces Légions comprenaient dix-sept compagnies : huit de Dragons, huit de Fusiliers et une de Grenadiers. Par l'ordonnance du 25 mars 1776, le comte de Saint-Germain dissout les six Légions de 1763 et celle de 1769. Les Anciens Dragons de Conflans, devenus Hussards en 1767, forment le régiment des Hussards de Conflans qui passera d'ailleurs Régiment de Saxe en 1788. Les quarante-huit compagnies de Dragons des six autres Légions sont transformés en vingt-quatre escadrons de Chasseurs à cheval qui, rattachés aux vingt-quatre régiments de Dragons, formeront les cinquièmes escadrons.

Le 29 janvier 1779, une ordonnance royale enleva ces escadrons que l'on nommait aussi "Chevaux-légers" aux régiments de Dragons et les regroupant par quatre, donna naissance à six régiments de Chasseurs à cheval, simplement numérotés de 1 à 6 et qui furent placés à la suite des Dragons. Cinq ans plus tard, le 8 août 1784, ces six régiments se virent adjoindre un bataillon de "Chasseurs à pied". Ces corps mixtes, cavalerie et infanterie, ont un effectif de 4 escadrons (612 chevaux) et d'un bataillon (4 compagnies : 348 fantassins). L'uniforme est alors l'habit vert, la veste de drap chamois et la culotte de tricot de même couleur. Ces nouveaux Corps mixtes sont dénommés :

1^{er} Chasseurs des Alpes (*ex Volontaires royaux*) / 2^{ème} Chasseurs des Pyrénées (*ex Volontaires des Flandres*) / 3^{ème} Chasseurs des Vosges (*ex Volontaires du Hainaut*) / 4^{ème} Chasseurs des Cévennes (*ex Volontaires de Clermont-Prince*) / 5^{ème} Chasseurs du Gévaudan (*ex Volontaires de Soubise*) / 6^{ème} Chasseurs des Ardennes (*ex Légion Corse*). C'est dans cette dernière légion des Ardennes que s'engagea en 1786 à Toulouse, le jeune MURAT.

Par l'ordonnance du 17 mars 1788, le comte DE BRIENNE divise les légions mixtes pour former les Chasseurs à pied et les Chasseurs à cheval. Il porte le nombre des régiments de Chasseurs à cheval à douze, par la transformation de six régiments de Dragons qui prennent les six premiers numéros. Ils s'appellent alors dans l'ordre :

1^{er} Régiment d'Alsace formé avec Humières-Cavalerie (*levé en 1651, sous les ordres de Louis XIV, ayant pour chef Louis DE CREVANT, marquis d'Humières*) - 2^{ème} Régiment des Evêchés formé avec Fimarcon-Dragons (*levé en 1673, sous Louis XIV et ayant pour chef le marquis de Fimarcon*) - 3^{ème} Régiment de Flandres formé avec du Fay - Dragons (*levé en 1675 par Charles DU FAY*) - 4^{ème} Régiment de Franche-Comté formé avec Nancrey - Dragons (*levé en 1675*) - 5^{ème} Régiment de Hainaut formé avec Audigeau - Dragons (*levé en 1675*) - 6^{ème} Régiment de Languedoc formé avec Languedoc - Dragons (*levé en 1676*) - 7^{ème} Régiment de Picardie (*ex Chasseurs des Alpes*) - 8^{ème} Régiment de Guyenne (*ex Chasseurs des Pyrénées*) - 9^{ème} Régiment de Lorraine (*ex Chasseurs des Vosges*) - 10^{ème} Régiment de Bretagne (*ex Chasseurs des Cévennes*) - 11^{ème} Régiment de Normandie (*ex Chasseurs du*

Gévaudan) - 12^{ème} Régiment de Champagne (*ex Chasseurs des Ardennes*) tandis que les Chasseurs à pied gardaient les anciennes désignations. L'uniforme se compose ainsi : un habit de drap vert foncé doublé de cadis ou de serge de la couleur du régiment au retroussis orné d'un cor de chasse vert, d'une culotte à la hongroise, d'une veste à huit boutons, d'épaulettes de laine blanche losangées à gauche et à droite en patte d'épaule à fond vert liseré de la couleur distinctive du Corps, d'un "chapeau à visière" (après avoir porté le casque de dragon jusque en 1786), aux deux ailes relevées par une ganse. En 1788, les chasseurs seront de nouveau dotés du casque. Une houppie de laine ronde aux couleurs variables suivant les compagnies orne la cocarde.

L'armement comportait un sabre dit à "demi - panier" modèle de 1781, une carabine à baïonnette, modèle 1781, un seul pistolet d'arçon, modèle 1777 ou 1763 et une hache à marteau enfouie dans la fonte droite.

Le 1^{er} janvier 1791, les appellations furent supprimées et les douze régiments de chasseurs conservèrent le numéro correspondant au rang de 1788 : 1^{er} Régiment de Chasseurs (*ex Alsace* - 2^{ème} Régiment de Chasseurs (*ex Evêchés*) - 3^{ème} Régiment de Chasseurs (*ex Flandres* - 4^{ème} Régiment de Chasseurs (*ex Franche-Comté* - 5^{ème} Régiment de Chasseurs (*ex Hainaut* - 6^{ème} Régiment de Chasseurs (*ex Languedoc*) - 7^{ème} Régiment de Chasseurs (*ex Picardie*) - 8^{ème} Régiment de Chasseurs (*ex Guyenne*) - 9^{ème} Régiment de Chasseurs (*ex Lorraine*) - 10^{ème} Régiment de Chasseurs (*ex Bretagne*) - 11^{ème} Régiment de Chasseurs (*ex Normandie*) - 12^{ème} Régiment de Chasseurs (*ex Champagne*). Les régiments étaient à quatre escadrons et deux compagnies regroupant 36 Officiers et 554 Chasseurs.

Les Chasseurs à cheval deviendront une pépinière de cavaliers d'épopée puisque de leurs rangs sortiront LATOUR-MAUBOURG, LASALLE, MONTBRUN, MURAT, COLBERT, BESSIERES, d'HAUTPOUL, CORBINEAU et ORDENER.

En effet, modestes à leurs début, les Chasseurs se firent une place glorieuse à l'avant garde de nos armées. De la célèbre bataille de FONTENOY à la défaite de ROSSBACH, les troupes légères devenues " Chevaux-légers" puis Chasseurs à cheval, donnèrent la preuve de leur efficacité.

Dans les grandes guerres de la Révolution et de l'empire, ils ne tardèrent pas à rivaliser de bravoure avec les anciens corps. Leur vogue fut grande. Dès le début de la guerre, la jeunesse ardente et patriote s'y jeta en force en donnant aux opérations, par son entrain et son audace, cette allure lest, entreprenante et vive qui déconcerta les méthodiques généraux ennemis....



2^{ème} époque, à l'avant-garde des Armées de la Révolution et de l'empire.

Les premiers combats des régiments de Chasseurs à cheval furent ceux de la Révolution et de l'empire. Cependant, les six premiers régiments, issus des Dragons, et même, pour le 1^{er}, de la Cavalerie (Régiment d'Humières levé en 1651) avaient derrière eux un long passé de gloire conquis au cours des campagnes de Louis XIV et de Louis XV. Les régiments 7 à 11, héritiers directs des "troupes légères" avaient fait leurs preuves pendant les guerres de Succession d'Autriche (1740-1748) et de Sept Ans (1756-1763). Le nombre de régiments de Chasseurs à cheval va rapidement s'accroître. Le 6 décembre 1792, les 13^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} Chasseurs sont créés à partir de la "Légion américaine", des Hussards de l'Egalité" et des "Chasseurs bretons et bourguignons".

Peu de mois après, ce sont vingt-trois régiments de Chasseurs qui figurent à l'ordre de bataille. Les "Chasseurs de la Bretesche" donnent naissance au 16^{ème}. En Belgique, les "Chevau-Légers de West-Flandre" et les "Chasseurs et Dragons de Bruxelles" se transforment en 17^{ème} et 18^{ème} Chasseurs. La "Légion de Rosenthal", la "Cavalerie légère de la Moselle", les "Hussards Braconniers", la "Cavalerie légère des Pyrénées-Orientales" et la "Légion des Ardennes" deviennent régiments de Chasseurs 19 à 23. Mais bientôt les 17^{ème} et 18^{ème} Chasseurs sont licenciés : leurs numéros resteront vacants jusqu'en septembre 1811.

Portés à 6 escadrons, les régiments sont ramenés à 4 escadrons en 1796 ; chacun d'eux compte alors 38 officiers et 941 cavaliers. On retrouvera ces régiments dans les rangs de toutes les armées qui seront mises sur pied par le gouvernement révolutionnaire, puis par celui du Directoire. On les retrouvera aux armées du Nord, de la Moselle, de Sambre et Meuse, de Hollande, du Rhin, des Pyrénées-Orientales... Ils inscriront sur leurs Etendards les noms de JEMMAPES, FLEURUS, MAESTRICH, BIBERACH, CASTIGLIONE, VERONE et ZURICH. Ils seront aussi à Hohenlinden et Marengo...

En 1801, il existe 24 régiments car les "Chasseurs de la Montagne" ont pris le numéro 23 et un "régiment piémontais", le numéro 26. A la fin de 1803 dans tous les régiments sont créés des compagnies d'élite. De nouveaux régiments furent créés par intégrations de régiments étrangers ou de régiments provisoires. Ainsi, le 30 septembre 1806, les "Chevau-légers belges du duc d'Arenberg" devinrent 27^{ème} Chasseurs et le 29 mai 1808 les "Dragons Toscans" prirent le numéro 28. Cette année-là, les "régiments provisoires d'Espagne" donnèrent naissance au 29^{ème} régiment. En 1810, le 30^{ème} régiment sera levé à Hambourg mais ne restera dans la subdivision d'arme que peu de temps car en 1811 il se transformera en 9^{ème} Lanciers. C'est aussi en 1811 que seront reconstitués les 17^{ème} et 18^{ème} régiments à Lille et à Metz tandis que les 1^{er} et 2^{ème} régiments provisoires d'Espagne s'uniront pour former le 31^{ème}. Quoique portés à 31 sur les états militaires, les régiments de Chasseurs ne sont en réalité que 28 en 1812 et 1813. Les 17^{ème}, 18^{ème} et 30^{ème} ne figurent que pour mémoire. La Garde impériale comptait dans ses rangs un régiment de Chasseurs de 1 018 cavaliers. L'uniforme était le dolman vert garni de galons, tresses et franges jaunes, collet vert, parements rouges, pantalon de peau jaune, bottes à la Hongroise bordées d'un galon jaune avec un gland pareil, pelisse écarlate avec galons jaunes, fourrure de la pelisse noir, gilet rouge avec galons jaunes, ceinture verte et jaune, sabretache et colback à flamme rouge, plumet vert et rouge. Au licenciement de la garde impériale, ce régiment était fort de 2 500 hommes.

Placés par l'Empereur au sein des divisions de cavalerie affectées aux corps d'armée, avec pour compagnons les Hussards, les Chasseurs à cheval éclaireront, couvriront leurs grandes unités, chargeant lorsque l'ordre leur en sera donné et surtout exploitant, après les victoires de Napoléon 1er comme ils le firent après Iéna. Suivre ces unités reviendrait à réécrire l'histoire des campagnes de l'Empereur. Indiquons cependant que la grande Armée comptait quelque seize régiments de Chasseurs à cheval tandis que cinq autres faisaient campagne en Italie. Neuf régiments firent partie des armées qui combattirent en Espagne et au Portugal. Quatorze d'entre eux participèrent à la campagne de Russie. Les Chasseurs à cheval constituaient alors la subdivision d'arme la plus nombreuse de la Cavalerie si l'on tient compte du nombre de régiments. Mais ce nombre ne doit pas faire illusion car beaucoup d'entre eux seront réduits, dans les dernières campagnes de l'empire, à deux escadrons. Tous à l'exception du 21^{ème} resté en Espagne combattront en 1813 et 1814 en Allemagne et en France. On remarquera qu'en 1803 le 4^{ème} Chasseurs avait envoyé des escadrons à la Martinique et que le 19^{ème} avait fait campagne à Saint-Domingue de 1801 à 1803. Le 22^{ème}, pour sa part, avait participé à l'expédition d'Egypte. Ce sont les premières apparitions des Chasseurs à cheval sur des théâtres d'opération extra européens.

Louis XVIII étant revenu en France le 12 mai 1814, le nombre de régiments de Chasseurs fut ramené à quinze. Ils sont chacun composé de 4 escadrons, de 2 compagnies et d'une compagnie d'élite. Les huit premiers régiments devinrent :

1^{er} - régiment du Roi / 2^{ème} - régiment de la Reine / 3^{ème} - régiment du Dauphin / 4^{ème} - régiment de Monsieur / 5^{ème} - régiment d'Angoulême / 6^{ème} - régiment de Berry / 7^{ème} - régiment d'Orléans / 8^{ème} - régiment de Bourbon. Les régiments numérotés de 9 à 15 gardèrent leur numéro, mais le 16 janvier 1815, le 9^{ème} devint Colonel général des Chasseurs à cheval. Tous les autres régiments furent licenciés.

Lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, les régiments retrouvèrent tous leurs numéros. Tandis que les 1^{er}, 2^{ème} et 7^{ème} Chasseurs faisaient partie de l'armée du Rhin, les douze autres régiments participaient à la campagne de Belgique qui s'acheva à Waterloo. Ramenés au sud de la Loire, tous les régiments furent dissous le 16 juillet 1815.



3^{ème} époque, de toutes les campagnes du XIX^{ème} siècle

Le 30 août 1815, vingt-quatre régiments furent reconstitués. Ils furent composés à 4 escadrons de 44 officiers et 538 cavaliers. Ils reçurent des noms de départements suivant, qu'ils gardèrent jusqu'au 27 février 1825, date à laquelle ils retrouvèrent leur numéro :

- 1^{er} de l'Allier / - 2^{ème} des Alpes / - 3^{ème} des Ardennes / - 4^{ème} de l'Ariège / - 5^{ème} du Cantal / - 6^{ème} de la Charente / - 7^{ème} de la Corrèze / - 8^{ème} de la Côte-d'Or / - 9^{ème} de la Dordogne / - 10^{ème} du Gard / - 11^{ème} de l'Isère / - 12^{ème} de la Marne / - 13^{ème} de la Meuse / - 14^{ème} du Morbihan / - 15^{ème} de l'Oise / - 16^{ème} de l'Orne / - 17^{ème} des Pyrénées / - 18^{ème} de la Sarthe / - 19^{ème} de la Somme / - 20^{ème} du Var / - 21^{ème} du Vaucluse / - 22^{ème} de la Vendée / - 23^{ème} de la Vienne / - 24^{ème} des Vosges.

En 1815, le dernier escadron de chaque régiment est armé de lances. Quatorze régiments firent campagne en Espagne en 1823, tandis que les Chasseurs des Ardennes participaient à l'expédition de Morée. Le 1^{er} janvier 1826, les régiments de Chasseurs 19 à 24 furent transférés à la subdivision d'arme des Dragons dans laquelle ils prirent les numéros 7 à 12. Le 19 septembre 1828, le 1^{er} Chasseurs prit le nom de Chasseurs de Nemours.

Mais il est dit que les Chasseurs à cheval connaîtront d'autres transformations: ils sont alors à six escadrons dont les deux derniers sont armés de la lance. En 1831, les cinq premiers régiments deviennent régiments de Lanciers ; de par cette décision le 6^{ème} Chasseurs prend le premier rang de la subdivision d'arme et tous les régiments suivants décalent leur numéro, le 7^{ème} devenant 2^{ème}, et ainsi de suite jusqu'au 18^{ème} qui devient 13^{ème}. Un quatorzième régiment est créé.

Cinq ans plus tard, le 26 novembre 1836, les 13^{ème} et 14^{ème} Chasseurs passent aux Lanciers. Les Chasseurs à cheval ne sont plus armés de la lance.

On estime cependant que le nombre des régiments de Chasseurs est insuffisant. Aussi, le 29 septembre 1840, on décide la création de trois régiments, mais seul le 13^{ème} est mis sur pied, la formation des deux autres étant ajournée. Les régiments en 1842 sont mis à quatre escadrons et seront portés à six sur pied de guerre.

Le Second Empire ramènera le nombre de régiments à douze car en 1852 le 13^{ème} sera dissous. Un régiment de Chasseurs de la Garde verra le jour en 1856. Ces modifications administratives ne doivent pas faire oublier les campagnes auxquelles seront appelés à faire participer les Chasseurs. Pendant toute cette période, qui va de 1830 à 1870, les Chasseurs à cheval seront employés en Algérie. Il est à remarquer que les deux seuls escadrons de cavalerie emmenés outre Méditerranée par le général de BOURMONT étaient formés de chasseurs des 12^{ème} et 13^{ème} régiments : Ces escadrons qui eurent peu à s'employer lors de la prise d'Alger, fourniront le noyau des régiments de Chasseurs d'Afrique qui naîtront sur le sol algérien dans les mois qui suivront.

Le 1^{er} Chasseurs y séjournera à trois reprises de 1839 à 1848, de 1859 à 1861 et en 1869-1870. Il en fut de même

pour le 4^{ème} en 1839-1840, 1854-1859 et 1864-1868 et du 11^{ème} en 1864-1865. Laissons là cette énumération mais précisons que seul le 6^{ème} n'y fit pas campagne.

Aucun régiment de Chasseurs à cheval ne sera désigné pour l'expédition d'Orient mais les 1^{er} et 3^{ème} régiments participeront aux opérations de Rome en 1867 pour l'un et 1849 pour l'autre. Les 2^{ème}, 4^{ème}, 7^{ème} et 10^{ème} iront eux aussi au-delà des Alpes en 1859 ; ils en ramèneront les noms de Magenta et Solferino inscrits sur leurs étendards et recevront cinquante ans plus tard la médaille d'or de la ville de Milan.

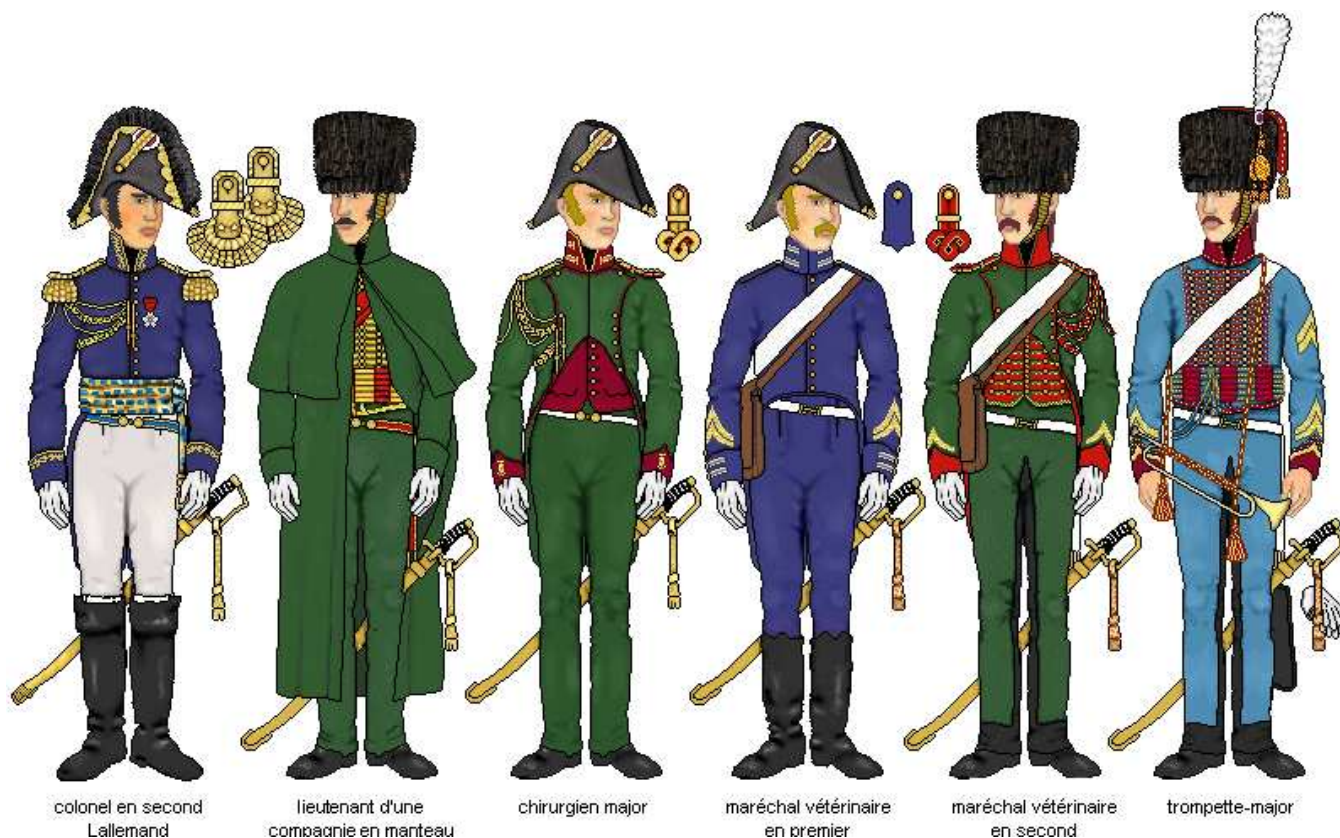
Deux escadrons du 12^{ème} Chasseurs s'embarquèrent à la fin du mois d'août 1862 pour le Mexique. Débarqués en octobre à Saint-Jean-d'Ulloa, ils formèrent avec deux escadrons du 3^{ème} Chasseurs d'Afrique, le 2^{ème} régiment de marche du Corps expéditionnaire. Commandés par un chef prestigieux, le futur général MARGUERITTE ces Chasseurs s'illustrèrent le 3 novembre 1862 à Plan del Rio et le 11 février 1863 à Los Llanos, en dégageant des convois de ravitaillement attaqués par les Mexicains. A San Lorenzo, ils s'emparèrent d'un important butin le 22 mars 1863 et, en juin 1865 à Urcuapan, 70 Chasseurs sabrèrent et mirent en fuite un bataillon d'élite, action qui dissuada quelques 700 cavaliers mexicains qui préférèrent tourner bride.

Ce fut à des Chasseurs du 5^{ème} escadron de ce régiment qu'il appartint le 25 juillet 1870 de participer au premier engagement de la guerre franco allemande. Un peloton intercepta une patrouille de Dragons badois qui fut mise hors de combat à l'exception d'un officier, le comte ZEPPELIN, le futur inventeur des dirigeables. Ce régiment faisait partie de la division de Cavalerie du 5^{ème} corps, au sein de laquelle il formait brigade avec le 5^{ème} Hussards. On trouvait aussi des brigades mixtes aux divisions des 1^{er} corps (11^{ème} Chasseurs et 3^{ème} Hussards). Une brigade homogène groupant les 2^{ème}, 3^{ème} et 10^{ème} Chasseurs appartenait à la division du 3^{ème} corps tandis que la brigade formée des 4^{ème} et 5^{ème} Chasseurs était affectée au 2^{ème} corps. Les 7^{ème} et 8^{ème} régiments se trouvaient alors à l'intérieur et les 1^{er} et 9^{ème} étaient en Algérie.

Dans les premiers jours de la guerre, les Chasseurs eurent peu d'occasions de se distinguer. Certains régiments se trouvèrent pris dans la capitulation de Metz, d'autres purent se dégager, mais l'armée de Châlons ne comptait plus que six régiments : le 11^{ème} Chasseurs était toujours au 1^{er} corps, le 12^{ème} au 5^{ème} corps, les 7^{ème} et 8^{ème} régiments faisaient partie du 12^{ème} corps de nouvelle formation et le 6^{ème} était rattaché à la division de réserve MARGUERITTE. Ce régiment participa aux côtés de ses camarades d'Afrique aux célèbres charges de Floing, le 12^{ème} chargea lui aussi, avec sa brigade en direction de la vallée de la Semois, il perdit 50% de son effectif mais parvint à se reformer au nord de Mézières. Le 11^{ème} s'échappa aussi du piège de Sedan, perdit les trois cinquièmes de son effectif et alla se reconstituer à Avignon. Il fut affecté ensuite à l'armée de la Loire, passa à celle de l'Est, n'eut pas à se réfugier en Suisse et se retrouva à Bourg-en-Bresse le jour de l'armistice. Le 4^{ème} Chasseurs rejoignit lui aussi l'armée de la Loire, fut affecté au 17^{ème} corps dont il couvrit la retraite vers Vendôme. Les 1^{er} et 9^{ème} Chasseurs revenus d'Algérie ne prirent part qu'à des combats de faible importance aux environs de Paris.

En 1871, le régiment de Chasseurs à cheval de la Garde impériale prit le numéro 13 dans la subdivision d'arme des Chasseurs à cheval tandis que le 14^{ème} régiment était créé. Deux ans plus tard ce fut le tour des régiments 15 à 20. La mise sur pied en 1888 du 21^{ème} Chasseurs en portera le nombre à celui qui figurera sur les contrôles de l'armée française en 1914. En 1873, la couleur de l'uniforme des Chasseurs passe du vert au bleu et restera ainsi jusque 1914.

Pendant quarante-trois ans, les Chasseurs à cheval mèneront une vie de garnison (le 11^{ème} étant stationné à Vesoul). Cependant, dès la fin de la guerre en 1871, le 1^{er} Chasseurs à peu près intact fut envoyé en Kabylie où il s'illustra à Mansourah ; il devait rester en Algérie jusque en 1874. La conquête de la Tunisie devait ramener outre Méditerranée les 7^{ème} et 9^{ème} Chasseurs. Le 7^{ème}, renforcé de 77 cavaliers du 11^{ème} forma avec le 11^{ème} Hussards et le 3^{ème} RCA. La cavalerie de la colonne LOGEROT chargée d'isoler la Kroumirie par le Sud. Il s'empara du Kef le 26 avril 1881, puis, tandis que les deux premiers escadrons participaient à la prise de Zaghouan le 24 août, le 3^{ème} escadron parvenait à Hammamet trois mois plus tard. Le 9^{ème} Chasseurs débarqué à Bizerte le 13 mai 1881 participa au combat de Mateur puis assura des escortes et des reconnaissances avant d'aller escadronner ensuite dans le sud oranais. En 1882, ces six escadrons rentrèrent en France.



4^{ème} époque, d'une guerre mondiale à l'autre

En 1914, les vingt et un régiments de Chasseurs à cheval sont répartis entre les corps d'armée, comme cavalerie de corps ou forment des brigades homogènes qualifiées de légères dans les divisions de cavalerie indépendantes. On trouve alors ainsi une brigade formée des 17^{ème} et 18^{ème} à la 2^{ème} division de Cavalerie, une autre englobant les 5^{ème} et 15^{ème} régiments à la 3^{ème} division, une enfin avec les 1^{er} et 20^{ème} à la 7^{ème} division. La mobilisation crée trois régiments de marche numérotés 1, 2 et 3 qui deviennent en 1915 22^{ème}, 23^{ème} et 24^{ème} Chasseurs mais l'année suivante, ces régiments sont dissous.

Que dire de la vie des Chasseurs à cheval pendant ces quatre ans de guerre? Ce n'est plus le temps des charges, la Cavalerie n'est plus employée que pour des reconnaissances, des liaisons, des couvertures d'avant-postes, lorsqu'elle est utilisée à cheval : Mais les cavaliers passent plus de temps dans les tranchées qu'en selle et, comme les escadrons sont rapidement affectés à des divisions d'infanterie, il est difficile de faire des combats des unités de Chasseurs à cheval.

Un nombre assez réduit de régiments gagnera la fourragère aux couleurs de la croix de guerre : les 5^{ème}, 11^{ème}, 15^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème} qui auront été cités deux fois à l'ordre de l'armée. Le 1^{er} régiment sera cité à l'ordre de l'armée et de la brigade, les 20^{ème}, 12^{ème} et 17^{ème} recevront la croix de guerre avec une étoile de vermeil, le 10^{ème} avec une étoile d'argent et le 7^{ème} avec une étoile de bronze.

Mais les distinctions acquises par les escadrons sont bien plus nombreuses et les noms inscrits sur la soie des vingt et un étendards des Chasseurs à cheval montrent qu'ils furent présents à toutes les batailles du front occidental de 1914 à 1918. Après les armistices qui mirent fin au conflit, la subdivision d'arme va voir le nombre de ses régiments diminuer sérieusement.

En 1919, les 9^{ème}, 10^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème} et 21^{ème} disparaissent des contrôles suivis du 4^{ème} en 1921 et des 17^{ème} et 3^{ème} en 1923 et 1924. Cette déflation se poursuit en 1926 avec le 16^{ème} régiment qui est dissous comme le seront en 1927 les 2^{ème}, 5^{ème}, 13^{ème} et 15^{ème}.

En 1928 le 14^{ème} Chasseurs qui comptait à l'armée française du Rhin disparaîtra en même temps que le 6^{ème}. Seuls subsisteront les 1^{er}, 7^{ème}, 8^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème} et 18^{ème} régiments qui dans leurs garnisons d'Alençon, Evreux, Orléans, Vesoul, Sedan et Saint-Avold attendront 1939 pour repartir en campagne. Le 7^{ème} Chasseurs donnera naissance à la mobilisation aux 2^{ème} et 6^{ème} GRCA, aux 1^{er}, 15^{ème}, 66^{ème} et 73^{ème} GRDI. Le 11^{ème} formera le 9^{ème} GRCA, les 4^{ème}, 17^{ème} et 25^{ème} GRDI.

Le 1^{er} Chasseurs sera affecté à la 2^{ème} brigade à cheval de la 1^{ère} division de cavalerie (DC) devenue ensuite 1^{ère} division légère de cavalerie (DLC). Le 8^{ème} régiment formera avec le 1^{er} Hussards la 1^{ère} brigade de la 1^{ère} DC mais cette brigade deviendra indépendante lors de la transformation de la 3^{ème} DC mais passera à la 5^{ème} DLC lors de la

mise sur pied de cette grande unité, tandis que le 18^{ème} régiment de la 2^{ème} DC restera dans cette division lorsque celle-ci sera transformée en 2^{ème} DLC.

Le 1^{er} Chasseurs subira dès le 12 mai 1940 l'un des tout premiers chocs des chars allemands sur la Meuse où, en trois jours, il fut proposé pour une citation à l'ordre de l'armée, puis bousculé par l'ennemi il sera retiré du front, reformé en régiment porté de la 4^{ème} DLM le 10 juin, il combattra en retraite jusqu'à l'armistice. Le 18^{ème} combattra lui aussi sur la Meuse, sera engagé sur la Somme et la Bresle puis avec sa division gagnera Saint-Valéry-en-Caux où il disparaîtra. Le 12^{ème} Chasseurs aura à peu près le même sort, tandis que le 8^{ème} entré lui aussi en Belgique sera rejeté vers l'est avec son compagnon de lutte le 1^{er} Hussards. Les 8^{ème}, 12^{ème} et 18^{ème} régiments gagnèrent une citation à l'ordre de l'armée.

Aucun des GR formé par le 11^{ème} Chasseurs ne fut l'objet de citation collective. Par contre, ceux issus du 7^{ème} Chasseurs en firent moisson : le 1^{er} GRDI fut cité deux fois à l'ordre de l'armée, les fanions des 2^{ème} GRCA et 73^{ème} GRDI reçurent la croix de guerre avec palme et le 6^{ème} GRCA fut cité à l'ordre du corps d'armée. Le 59^{ème} GRDI créé avec des Chasseurs du 12^{ème} régiment fut l'objet lui aussi d'une citation à l'ordre de l'armée. Le 10 juillet 1940, après l'armistice, le 4^{ème} régiment d'auto mitrailleuses reçut l'appellation du 4^{ème} Chasseurs. Pour peu de temps, car il fut dissous en août comme les 8^{ème}, 12^{ème} et 18^{ème} Chasseurs.

Les 1^{er} et 7^{ème} régiments firent partie de l'armée d'Armistice. Ils tinrent garnison à Vienne et à Nîmes où ils furent dissous en novembre 1942. Il faudra attendre la libération pour voir réapparaître les Chasseurs à cheval.

5^{ème} époque, Libération, Indochine, Afrique du nord

La libération du territoire conduisit à la remise sur pied d'un certain nombre de régiments : en 1944 réapparurent les 7^{ème}, 8^{ème} et 11^{ème} Chasseurs, en 1945, les 1^{er}, 2^{ème}, 12^{ème} et 18^{ème}. Seul ce dernier fut engagé contre les poches de l'Atlantique, ce qui ne l'empêche pas d'être dissous la même année comme les 7^{ème} et 8^{ème} régiments. Il en sera de même des 2^{ème} et 12^{ème} Chasseurs en 1946 et du 11^{ème} Chasseurs qui restera en occupation jusqu'au 30 avril 1947 dans le Palatinat.

Les Chasseurs à cheval n'étaient plus alors représentés que par un seul régiment, le 1^{er} mis sur pied pour l'Extrême-Orient. Ce régiment fut reconstitué le 16 mars 1945 à Montauban. Ses premiers éléments partirent pour l'Indochine le 7 décembre 1945 et débarquèrent à Saïgon en janvier 1946. Immédiatement engagé il ne restera en Cochinchine que jusque en août, où il passe au Tonkin. Il forme l'ossature du Groupement blindé du Tonkin et, à ce titre, participe aux opérations de réoccupation et joue un rôle important lors de l'attaque viet-minh du 19 décembre 1946.

Partageant ses activités entre les opérations sur l'axe Langson-caobang, les raids sur Nam Dinh, la pacification du secteur de Gia-Lam et de la région Ban-Yen, Luc-Diem il voit peu à peu ses moyens d'action renforcés par la création d'un escadron de crabes, engins particulièrement aptes à agir en rizière, et en 1951 par la création d'un bataillon de marche à 3 escadrons (6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème}), qui sera transféré le 17 septembre 1952 à la nouvelle armée vietnamienne. En 1952-1953, le régiment poursuit son action, partagé entre le 1^{er} groupe d'escadrons de reconnaissance, les sous-groupements blindés 1 et 2, tandis que l'escadron de crabes devient Groupe d'escadrons amphibies. En octobre 1953 il regroupe ses éléments et devient sous groupement blindé numéro 2. Certains équipages entrent dans la composition de l'escadron de marche aérotransporté à Dien Bien Phu. Il couvre après les accords de Genève le repli des troupes françaises jusqu'à l'évacuation du Tonkin.

Quatre citations à l'ordre de l'armée donnent au 1^{er} Chasseurs le droit d'arborer la fourragère aux couleurs de la Médaille militaire avec olive TOE. Au cours de cette longue campagne, les escadrons du régiment ont totalisé deux citations à l'ordre de l'armée, 5 au CA, une à la division. En outre 4 pelotons ont été cités à l'ordre de l'armée. Dissous en 1955 lors de son rapatriement, le 1^{er} Chasseurs à cheval aura été le seul corps de la subdivision d'arme à figurer à l'ordre de bataille de l'armée française de 1947 à 1954.

Notons, pour mémoire, l'existence d'un 19^{ème} escadron de Chasseurs de 1953 à 1955. L'année 1954 voit la création d'un régiment, le 4^{ème} Chasseurs, le 1^{er} juillet. Régiment de reconnaissance de la 14^{ème} division d'infanterie, il est destiné lui aussi à l'Indochine. Mis sur pied à Reutlingen avec des cadres et du matériel du 12^{ème} Dragons, il est définitivement envoyé en Tunisie où il arrive le 22 juillet 1954. Il y restera jusqu'en mai 1955 et passera alors en Algérie pour s'implanter dans le Constantinois.

Le 1^{er} janvier 1955 vit naître le 11^{ème} Régiment de Chasseurs. En réalité, en août 1949, avait été créé à Berlin le 11^{ème} Groupe d'escadrons d'auto mitrailleuses qui avait reçu la garde de l'Etendard du régiment. Devenue 11^{ème} Groupe d'escadrons de chars moyens le 1^{er} mars 1951, cette formation prendra le nom et les traditions du 11^{ème} Chasseurs qu'elle a conservé depuis. En 1956, le rappel des disponibles pour l'Algérie conduit à la création de cinq régiments de Chasseurs, les 1^{er}, 7^{ème}, 8^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème}. Ils prennent place dans le dispositif de quadrillage aux côtés du 4^{ème} régiment. En 1959, les 7^{ème} et 8^{ème}, ce dernier dans la région d'Orléansville, sont dissous. L'année suivante, on retrouve le 1^{er} Chasseurs dans la zone sud Oranais, autour de Sfisifa ; le 19^{ème}, qui compte à la 27^{ème} DIA, a ses escadrons répartis depuis l'entrée nord des gorges de Palestro jusqu'à Maillot avec son PC à Bouira ; le 4^{ème} est implanté dans la zone sud-est Constantinois autour d'Ouenza et le 18^{ème} appartient à la zone sud Constantinois avec son P.C. à Babar. Les mois s'écoulent sur ce théâtre d'opérations avec pour les Chasseurs comme

pour les autres cavaliers le lot quotidien d'ouverture de route, de patrouilles, d'embuscades, d'intervention au profit des autres unités... En 1962, les 18^{ème} et 19^{ème} régiments sont dissous, les éléments du 18^{ème} servant à reconstituer le 5^{ème} Cuirassiers aux FFA. Le 1^{er} Chasseurs, rapatrié, s'installe à Montbéliard et le 4^{ème} s'implante à la Valbonne. En 1963, après la disparition des Chasseurs d'Afrique et le qualificatif "à cheval" ne s'imposant plus, les régiments prennent la dénomination de Régiments de Chasseurs, qu'ils avaient portés à l'origine. Cette année-là, le 21^{ème} Spahis, en garnison à Sedan, devient 12^{ème} Chasseurs ; équipé d' EBR, fait partie des unités de reconnaissance du corps de bataille. Le 7^{ème} CA devient 7^{ème} Chasseurs, l'année suivante se transforme en 5^{ème} Dragons. En 1964, trois nouveaux régiments apparaissent. Le 29^{ème} Dragons, revenu d'Algérie et implanté à Arras, devient 7^{ème} Chasseurs. De même le 2^{ème} Chasseurs d'Afrique rejoignant à Orange le 11^{ème} Cuirassiers se transforme en 2^{ème} régiment de Chasseurs. A Périgueux, les éléments du 18^{ème} Dragons et du centre d'instruction du 5^{ème} Dragons donnent naissance au 5^{ème} Chasseurs.

Ces régiments étaient, à l'exemption du 12^{ème}, destinés aux forces de DOT. Deux modifications interviendront par la suite lors de la création de la 4^{ème} division. Le 2^{ème} Chasseurs passera à Verdun et se transformera en régiment de chars de brigade motorisée. Le 1^{er} Chasseurs abandonnant Montbéliard pour Phalsbourg se transformera en régiment mécanisé. Le 4^{ème} Chasseurs enfin affecté à la 27^{ème} brigade alpine se familiarisera avec les routes et les chemins des Alpes. Ainsi en 1969, le 13^{ème} Régiment de Chasseurs fût reconstitué en un régiment de DOT (défense Opérationnelle du Territoire de la 5^{ème} RM) au camp militaire de la Valbonne, dont le régiment support était le 4^{ème} Chasseurs. Recréé ce régiment fût équipé d'AML 60 et 90, sa troupe de réservistes fût constituée à partir des cavaliers récemment libérés. Son insigne fût également recréé "CHASSEURS DE LA GARDE", chiffre 13 sur fond noir dans le cor porté par les serres de l'aigle impérial doré.

Les Chasseurs à cheval ont connu des périodes difficiles. Venus les derniers parmi les subdivisions d'arme de la cavalerie métropolitaine, à la veille de la Révolution, ils ont connu un grand développement pendant les campagnes du Premier Empire, au cours desquelles leur trente et un régiments ont sillonné l'Europe et conquis à la pointe du sabre une réputation bien gagnée. Pendant la longue campagne de pacification de l'Algérie au XIX^{ème} siècle, ils ont tour à tour fait des séjours plus ou moins longs au-delà de la Méditerranée, où leurs qualités de cavaliers sont apparues sous leur meilleur jour.

Ils ont été présents lors des grands conflits qui ont conduit l'armée française à affronter avec des sorts divers les autres puissances européennes. Ils ont connu aussi les modifications de structure qu'apportait les changements de techniques, abandonnant ainsi le cheval pour les engins blindés. En 1975, l'esprit "Chasseurs", conservé dans les sept régiments, (le 1^{er} à Phalsbourg, le 2^{ème} à Verdun, le 4^{ème} à la Valbonne, le 5^{ème} à Périgueux, le 7^{ème} à Arras, le 11^{ème} à Berlin et le 12^{ème} à Sedan) ne doit pas disparaître, d'autant plus que les chasseurs se sont vus confier depuis 1970 les Etendards et les traditions des Chasseurs d'Afrique auxquels ils avaient donné naissance en 1831.

Doublement chargés de maintenir dans les esprits les souvenirs de gloire et d'épreuves, on peut être sûr que les chasseurs n'y failliront point, pas plus qu'ils ne failliront aux places qu'on leur a assignées dans les missions de l'armée blindée cavalerie d'aujourd'hui.

En 1976, la réorganisation de l'armée de terre entraîne la dissolution du 1^{er} Chasseurs, ses traditions sont aussitôt reprises par le Centre de perfectionnement des cadres et d'instruction des tireurs (CPCIT) à Canjuers qui assure le contrôle national des tirs des unités blindées. En 1981 est recréé à Fontevraud le 3^{ème} Chasseurs qui devient régiment de manœuvre de l' EAABC, il reprend les traditions et les étendards du 3^{ème} Chasseurs à Cheval et du 3^{ème} Chasseurs d'Afrique. Son insigne regroupe les armes de ces deux régiments. En 1983, le 4^{ème} Chasseurs s'implante à Gap et devient régiment blindé de la 27^{ème} Division Alpine. En 1993, après la dissolution des 7^{ème} et 12^{ème} Chasseurs, il ne reste plus que six régiments de Chasseurs, les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 11^{ème}. En 1994, la poursuite de la réorganisation et le retrait des Forces Françaises Stationnées à Berlin entraînent la dissolution des 5^{ème} et 11^{ème} Chasseurs.

NOTICES

Duc de CHOISEUL : (Etienne, François), homme d'état français (1719-1785) secrétaire d'état des Affaires étrangères (1758-1761), puis de la Guerre (1761-1770), il montra une réelle habileté pour réparer les malheurs de la guerre de Sept ans, la France lui doit la conclusion du pacte de famille (1761) et de l'acquisition de la Lorraine (1766) et de la Corse en 1768 par le traité de Versailles.

Volontaires de Soubise : Soubise: (Charles DE ROHAN, prince DE), maréchal de France, né à Paris le 16.07.1715, favori de la Marquise de Pompadour, puis de la Comtesse Dubarry, vaincu à Rossbach par Frédéric le Grand, décédé à Paris le 04.07.1787.

ROSSBACH :(Sachen-Anhalt) Victoire des Prussiens sous Frédéric le Grand, la Cavalerie du Général F.W. von SEYDLITZ, avec la Coalition bat les français le 5 novembre 1757.

POMPADOUR : (Antoinette POISSON, marquise DE), favorite de Louis XV, née à Paris le 29.12.1721, maîtresse déclarée du roi (1745-1751), elle soutint auprès de lui CHOISEUL, se fit la protectrice des arts et des lettres, décédée à Paris le 15.04.1764.

DU BARRY : (Marie-Jeanne BECU, comtesse DU), favorite de Louis XV, née à Vaucouleurs le 19.08.1743, guillotinée sous la Terreur le 08.12.1793. Elle adressa une prière à son bourreau avant d'être guillotinée par ces mots historiques : "**Encore un moment, monsieur le bourreau, un petit moment.**"

La Guerre de Sept Ans : Guerre qui eût lieu sous Louis XV, de 1756 à 1763, entre la France, l'Autriche et leurs Alliés d'une part, l'Angleterre et la Prusse de l'autre. Elle fût marquée par les défaites françaises en Allemagne (ROSSBACH), au Canada (chute de Québec et de Montréal) et dans l'Inde. Par le traité de Paris en 1763, la France perdait le Canada et la Louisiane. Par le traité d'Hubertsbourg (1763), l'Autriche cédait la Silésie à la Prusse.

FREDERIC II le Grand ou l'Unique : né à Berlin (1712-1786). Habile homme de guerre et grand administrateur il fonda la grandeur de la Prusse. Il s'empara de la Silésie par la bataille de Mollwitz (1741), et, allié avec l'Angleterre, il résista avec succès pendant la guerre de Sept Ans aux efforts combinés de la France, de l'Autriche et de la Russie, puis réorganisa avec persévérance ses Etats. Au premier partage de la Pologne (1772), il reçut la Prusse polonaise. Ami des lettres, grand collectionneur d'art français, écrivain se piquant de philosophie, il attira en Prusse, autour de sa résidence de Sans-Souci VOLTAIRE et de nombreux savants français. Il représenta le type parfait du "despote éclairé" du XVIIIème siècle.

Source : Lesanciensdesffb.com